

Séance extraordinaire du 17 décembre 2018

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi 17 décembre 2018 à 19 h 30, au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Nancy Mignault, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

D'entrée de jeu, monsieur le maire remercie les membres du conseil et mesdames Vallée et Larocque pour le travail effectué à la réalisation des prévisions budgétaires 2019.

1. Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2018-12-342

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2019**
- 4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021**
- 5. Période de questions**
- 6. Clôture de la séance**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire s'adresse aux personnes présentes et expose ses orientations face au budget 2019.

Séance extraordinaire du 17 décembre 2018

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2019

2018-12-343

Il est **proposé** par Nancy Mignault, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2019, présentant des revenus et dépenses de 5 365 527 \$, telles que déposées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021

2018-12-344

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Période de questions

Début : 20 h 14;
Fin : 20 h 14 (pas de question).

6. Clôture de la séance

2018-12-345

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nancy Mignault et résolu que la séance soit levée à 20 h 17.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g. ma.,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Robert Landry, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.